



Quand ?

Dimanche 16 février 2025 de 8h00 à 22h00.

Où ?

Théâtre du Centre Culturel Desjardins, 20 rue Saint-Charles Borromée – Joliette.



Concept & Format de la compétition

- **NOTRE FORMAT DE COMPÉTITION** ne comporte aucune division de style. Cette façon de fonctionner ouvre davantage à une fusion de genres.
- **ACROBATIES** : un maximum de 3 par chorégraphie sera accepté.
- **TEMPS MAXIMAL** par chorégraphie : 3 minutes.

STYLES DE DANSE ACCEPTÉS

Ballet	Jazz	Lyrique	Hip-Hop	Contemporain	Style libre	Fusion
--------	------	---------	---------	--------------	-------------	--------

CLASSIFICATION

PRÉ-COMPÉTITIF	le/la danseur/danseuse danse 3 heures et moins par semaine.
COMPÉTITIF	le/la danseur/danseuse danse 4 heures et plus par semaine.

DIVISION DES ÂGES

JUNIOR	6 ans à 12 ans
ADO	13 ans à 17 ans
ADULTE	18 ans et plus

TYPE DE ROUTINE	avant 16 oct. 2024	après 16 oct. 2024
SOLOS	70\$	80\$
DUOS	45\$	55\$
TRIOS	45\$	55\$
PETITS GROUPES : de 4 à 9 danseurs/danseuses	35\$	45\$
GRANDS GROUPES : 10 danseurs/danseuses et +	35\$	45\$

- **LES TARIFS** comprennent les taxes.
- **PAIEMENT COMPLET** à l'inscription.

Pointage

OR	95% et plus
ARGENT	90% à 94,99%
RUBIS	85% à 89,99%

Prix & Récompenses

- **3 TROPHÉES** pour les notes les plus élevées par catégorie.
- **2 TROPHÉES** « Coup de Cœur » des juges.
- **2 BOURSES** « Privilège ».
- **PRIX** pour chaque participant.

Public & Participants

- **SPECTATEURS** : 10\$, gratuit pour les 5 ans et moins.
- **DANSEURS inscrits à la compétition** : gratuit.
- **DIRECTEURS & CHORÉGRAPHERS** mentionnés à l'inscription : gratuit.
- **SUR PLACE** : boutique, boissons et restauration légère, vestiaire.
- **STATIONNEMENT** : à immédiate proximité.

Règlement

- L'inscription et le paiement se fait lors de l'inscription via DanceBug.
- Date limite pour l'inscription, 1er janvier 2025.
- Aucun remboursement n'est possible une fois l'inscription terminée.
- La chorégraphie doit respecter un maximum de 3 minutes, sinon 1 point sera déduit pour chaque 15 secondes supplémentaires.
- Les musiques et les titres de chorégraphie doivent être déposés sur DanceBug avant le 1er janvier 2025.
- Une fois le premier horaire envoyé, une semaine sera octroyée pour apporter des modifications. Par la suite, aucun changement ne pourra être fait lorsque l'horaire final sera déposé.
- Deux juges procéderont à l'évaluation. Les décisions seront finales. Les résultats seront envoyés via DanceBug.
- Il est interdit d'interpeller les juges durant la compétition.
- Lors de l'évènement, les danseurs doivent être prêts au moins 45 minutes avant l'horaire définitif.
- Au besoin, les accessoires doivent être placés rapidement sur scène. À ce sujet, un mémo doit être envoyé à Québec Danse Challenge au moins 1 semaine avant la compétition.
- Aucun confetti n'est accepté. Aucun objet ne doit rester sur scène après la performance.
- Il est interdit de filmer ou photographier durant l'évènement.
- La courtoisie et le respect sont de mises durant la compétition. Aucune incartade ne sera tolérée. En cas de non-respect de ces consignes, une exclusion sans remboursement pourrait être prononcée.
- Les participants de la compétition autorisent Québec Danse Challenge à utiliser des photos et des vidéos de l'évènement pour de la publicité.
- Québec Danse Challenge n'est aucunement responsable de quelconque blessure, accident ou vol durant la compétition.
- Aucun plagia ne sera accepté.
- La propreté et le respect des lieux est de mise. En cas de dommages, une charge de ménage pourra être facturée.

